

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 02/09/2024 - 12582 - 2021 B 03228 - 905 154 514 - H.F.P.

Désignation de l'entreprise		EURL H.F.P.		14 RUE DES BATELIERS		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		67550 VENDENHEIM		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
SIRET		9 0 5 1 5 4 5 1 4 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice précédent *		14		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122023		31122022		
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030					
	Immobilisations financières* (1)	040	042	34 299		34 299	10 350	
	<b>Total I (5)</b>	044	048	<b>34 299</b>		<b>34 299</b>	<b>10 350</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	10 600		10 600	
		Autres * (3)	072	074	20 846		20 846	4 215
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	278 092		278 092	221 063	
	Charges constatées d'avance *	092	094	3 722		3 722		
<b>Total II</b>	096	098	<b>313 260</b>		<b>313 260</b>	<b>225 278</b>		
<b>Total général (I + II)</b>				110	112	<b>347 559</b>	<b>235 628</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		3 000	3 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		300		
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132		2 300		
	Report à nouveau			134		52		
	Résultat de l'exercice			136		26 552	2 652	
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	<b>Total I</b>			142		<b>32 204</b>	<b>5 652</b>	
Provisions pour risques et charges			154					
<b>Total II</b>			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		6 828	4 404	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 5 100 )			172		8 491	4 068	
	Comptes courants d'associés			173		294 194	220 153	
	Autres dettes			175		5 842	1 350	
	Produits constatés d'avance			174				
<b>Total III</b>			176		<b>315 355</b>	<b>229 975</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		<b>347 559</b>	<b>235 628</b>	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	34 299	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

*Handwritten signature and date:*  
à l'oujour

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>EURL H.F.P.</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>31122023</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122022</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens / services * }	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
				217	218	115 500	
						18 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	14 865		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	130 365	18 000	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	12 663	13 455	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	50		
Rémunérations du personnel *				250	89 134		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259	262			
			260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	101 846	13 455		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	28 519	4 545		
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294	(1 424)	1 424		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347	300			
			348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 391	468		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	26 552	2 652		
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	26 552	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	3 391			
	Divers * , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdécies)	992	
	ZFA NG (44 quatuordecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	22 607	354	
			Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	22 607	372		
		Déficit col. 2					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

*Signature* - *certificat conforme à l'original*

H.F.P.  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 14 RUE DES BATELIERS  
67550 VENDENHEIM  
905 154 514 RCS SRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 31 MAI 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 26 551,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 551,96 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	52,19 euros
	-----
Pour former un bénéfice distribuable de	26 604,15 euros

Pour un montant de 26 600,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 28 900 euros et pour un montant de 4,15 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4,15 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme  
La Gérance

